

Conférence ABON La compensation écologique et ses enjeux

Nathalie FRASCARIA-LACOSTE, écologue au laboratoire ESE Orsay , Professeur à AgroParisTech,
Julie LOMBARD-LATUNE, géographe, doctorante AgroParisTech.
mardi 14 mars 2017 à 20h30 Salle de conférences de la Bouvèche, Orsay

La construction d'infrastructures amène à la destruction d'espaces de nature et de biodiversité.

La mise en œuvre de la « Compensation écologique » a pour principal objectif une « non perte nette de biodiversité » .

Eviter, Réduire, Compenser (ERC) les impacts sur la biodiversité : quels sont les principes pour diriger une action de compensation écologique?

Pour information, vous trouverez ci-dessous un tableau qui recense la liste des principales mesures et directives, en France et en Europe, assorties de quelques commentaires.

	1976 Loi sur la protection de la Nature « les projets d'aménagements portant atteintes au milieu naturel doivent faire l'objet d'une étude d'impact permettant d'apprecier ses conséquences ». Il est précisé que l'étude d'impact doit comporter « une analyse de l'état initial du site et de son environnement, l'étude des modifications que le projet y engendrerait et les mesures envisagées pour supprimer, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables pour l'environnement »	1981 Arrêtés Espèces Protégées oiseaux mammifères terrestres	2007 Réforme des dérogations à la stricte protection des espèces protégées	2009 Loi sur la Responsabilité Environnementale Principe du pollueur payeur, compensation en nature des dommages accidentels.	2012 Réforme de l'Etude d'impact (issue du Grenelle de l'environnement). Objectif de ERC = No Net Loss. (NNL)	2016 Loi pour la reconquête de la nature et des paysages
1952 Boisements compensateurs Art 163 du code forestier autorise le défrichement moyennant l'exécution de travaux de reboisements.	<p>France</p>					
1979 Directive oiseaux Vise à protéger, gérer, réguler toutes les espèces d'oiseaux vivant à l'état sauvage. Et à préserver, maintenir, et rétablir les habitats de ces espèces. Définition de Zones de Protections Spéciales (ZPS). Liste des espèces concernées en annexe 1. <i>Directive 79/409/CEE</i>	<p>Europe</p>					
1985 : Directive sur Évaluation des Incidences sur l'Environnement (EIE). Introduction de la notion de compensation. L'autorisation des projets est soumise à étude d'impact, et les atteintes portées à l'environnement doivent être évitées, réduites et compensées. <i>directive 85/337/CEE du 27 juin</i>	1992 Directive Habitats Précise la notion de compensation dans le cadre de l'étude d'évaluation des incidences. Des mesures compensatoires doivent être mises en oeuvre lorsqu'il existe des « effets notables dommageables » c'est-à-dire des incidences non réductibles sur l'état de conservation des habitats et des espèces d'un site Natura 2000. <i>Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 (dite « directive habitats »)</i>	2000 Directive cadre sur l'eau (DCE) Fixe un cadre pour la préservation et la restauration de l'état des eaux superficielles et souterraines et fixe d'atteindre le bon état écologique des masses d'eaux d'ici 2015. <i>Directive 2000/60/CE</i>	2004 Directive Responsabilité Environnementale Le principe de compensation ne s'applique ici qu'uniquement aux dommages accidentels, exceptionnellement diffus, consacre le principe de responsabilité environnementale <i>la directive 2004/35/CE du 21 avril 2004 pour la prévention et la réparation des dommages</i>	2011 Stratégies de l'Union Européenne pour la biodiversité D'ici à 2020 stopper la perte de biodiversité et la dégradation des services éco-systémiques <i>The EU Biodiversity Strategy to 2020</i>		